

# En quoi consiste l'avenant SAME?



L'avenant SAME est greffé à la police d'assurance responsabilité civile administrateurs et dirigeants primaire d'AIG, afin d'élargir la protection offerte par l'assurance Garantie-A de cette police, et ce, de façon à refléter les avenants et les caractéristiques d'assurance EMC de la police d'assurance Garantie-A principale. En procédant ainsi, la tour intégrale profite de l'élargissement de la protection Garantie-A, et non uniquement la tour d'assurance Garantie-A dédiée. Les administrateurs et les dirigeants bénéficient d'une sécurité accrue, tandis que l'entreprise peut se prévaloir d'une protection élargie qui s'accompagne de la garantie de remboursement des frais d'enquête connexes.

Grâce à l'avenant SAME, AIG appuie une nouvelle conception de programme au moyen d'un avenant novateur qui offre une protection élargie à moindre coût et permet aux titulaires de polices d'assurance responsabilité civile administrateurs et dirigeants de s'aligner avec leurs principaux partenaires commerciaux.

**Êtes-vous préoccupé par le fait que votre fournisseur d'assurance responsabilité civile administrateurs et dirigeants primaire est également votre fournisseur principal d'assurance EMC?** Grâce à l'avenant SAME, votre fournisseur d'assurance Garantie-ABC complémentaire principal devient également votre fournisseur principal d'assurance EMC, en raison de l'ajout de l'avenant SAME à la police primaire. Lorsque l'avenant SAME est greffé à une police d'assurance responsabilité civile administrateurs et dirigeants primaire d'AIG, la première police d'assurance Garantie-A d'AIG n'est plus la principale police d'assurance EMC, car la première police d'assurance Garantie-ABC joue maintenant ce rôle.

De plus, votre tour d'assurance responsabilité civile administrateurs et dirigeants intégrale compte dorénavant un plus grand nombre de fournisseurs d'assurance EMC, ce qui offre une protection contre les risques qu'un assureur primaire ou sous-jacent refuse sans motif valable de verser des indemnités et par le fait-même, assure une plus grande uniformité à l'ensemble de la tour. Cela répond également aux préoccupations en matière de risques de solvabilité auxquels sont exposés les assureurs sous-jacents.

Une tour bien conçue et axée sur l'avenant SAME maintient l'investissement dans la souscription de limites dédiées d'assurance Garantie-A, de façon à protéger les dirigeants individuels contre la dilution des limites attribuable au versement d'indemnités d'assurance Garantie-BC.

**Ce type de structure de programme est-il plus coûteux?** Non. La structure de l'avenant SAME permet aux assurés de maximiser leur investissement en assurance responsabilité civile administrateurs et dirigeants, en élargissant la protection offerte par l'assurance Garantie-A à l'ensemble des limites d'assurance responsabilité civile administrateurs et dirigeants souscrites. Le coût d'une tour axée sur l'avenant SAME ne devrait pas dépasser celui d'une tour classique. Une partie de la prime normalement affectée aux limites d'assurance Garantie-A pourrait être réaffectée aux limites d'assurance Garantie-ABC primaires et subordonnées, mais sans que la prime globale versée n'augmente pour autant. En jouant le rôle d'assureur primaire et de premier assureur de Garantie-A, AIG est en mesure d'établir la structure de tarification de la tour intégrale. La majeure partie des dollars de réclamations versés sert à couvrir les frais de défense et les règlements imputables aux couches d'assurance primaire et d'assurance complémentaire à faibles limites. L'avenant SAME favorise l'affectation appropriée de primes à ces assureurs pour soutenir leurs objectifs en matière de rentabilité, plutôt que de verser des primes « excédentaires » aux assureurs de Garantie-A en fonction de leurs résultats techniques.

**Votre relation avec vos assureurs actuels vous tient-elle à cœur?** Cette même structure axée sur l'avenant SAME souligne l'importance de maintenir une relation avec un fournisseur d'assurance complémentaire solide et bien établi. Cet assureur doit faire preuve d'un appétit marqué pour le risque, posséder une robuste expérience en matière de règlement de sinistres et afficher une solvabilité éprouvée. Une longue expérience en négociation de règlements est d'une importance capitale, car ce fournisseur pourrait être appelé à jouer le rôle d'assureur primaire en se conformant aux caractéristiques de l'assurance EMC.

En outre, un acheteur peut conserver son fournisseur d'assurance EMC principal actuel et sa police d'assurance en les déplaçant vers le haut de la tour plutôt qu'en les remplaçant par AIG. Cela permet à l'assuré de maintenir ses relations avec d'autres fournisseurs d'assurance EMC privilégiés et de profiter de protections uniques offertes sur le marché de l'assurance Garantie-A.



## MÊME STRUCTURE DE PROGRAMME AVEC GARANTIE-A+ POUR L'ENSEMBLE

Garantie-A+ subordonnée pour l'ensemble de la tour intégrale, plutôt que limitée uniquement à la tour d'assurance complémentaire de type Garantie-A.

La Garantie-A+ de la police primaire de type Garantie-ABC comprend une protection étendue et des caractéristiques d'assurance écarts en matière de conditions (assurance de carence)

Gar. sub. EMC Garantie-A, 10 M\$ comp., limite 50 M\$  
Limite Garantie-A + dédiée.

« Assureur Garantie-A de rechange privilégié » 10 M\$ comp., limite 40 M\$ | Maintenir l'assureur Garantie-A de rechange pour l'ass. comp. | Limite Garantie-A + dédiée.

AIG ou resp. comp. catastrophe Bermudes, 10 M\$ comp., limite 30 M\$ | Limite Garantie-A + dédiée.

10 M\$ comp., limite ABC 20 M\$  
Comprend protection sub. Garantie-A +.

« Assureur Garantie-A primaire privilégié », 10 M\$ comp., limite ABC 10 M\$ | Assureur principal EMC Garantie-A, comprend protection sub. Garantie-A +.

AIG primaire, limite ABC 10 M\$ avec SAME Protection A+ et élargissement des conditions de Garantie-A pour la Garantie-A Edge.

**60 M\$ de protection Garantie-A+ étendue, 50 M\$ de garantie EMC**

La police d'assurance complémentaire subordonnée principale devrait inclure l'élargissement des dispositions d'« EMC en EMC » pour s'assurer de répondre aux déclencheurs d'EMC visés par l'avenant SAME.

Le plein de conservation ne s'applique qu'aux Garanties B et C

## STRUCTURE DE PROGRAMME CLASSIQUE AVEC GARANTIE-A LIMITÉE AUX LIMITES DE LA TOUR GARANTIE-A

Garantie EMC subordonnée limitée à la tour d'assurance complémentaire de type Garantie-A.

La protection Garantie-A étendue devient secondaire en fonction des caractéristiques d'assurance écarts en matière de conditions (EMC) (assurance de carence)

10 M\$ comp., limite 50 M\$ Garantie-A subordonnée secondaire avec caractéristiques d'EMC

10 M\$ comp., limite 40 M\$ Garantie-A subordonnée principale avec caractéristiques d'EMC

10 M\$ comp., limite 30 M\$ Garantie-A principale avec caractéristiques d'EMC

10 M\$ comp., limite ABC sub. 20 M\$

10 M\$ comp., limite ABC sub. 10 M\$

Limite ABC primaire 10 M\$

**30 M\$ de protection Garantie-A étendue, de garantie EMC et**

**30 M\$ de protection Garantie-A limitée**

Le plein de conservation ne s'applique qu'aux Garanties B et C

\* Par « garantie subordonnée », nous entendons la garantie d'assurance complémentaire subordonnée

L'American International Group, Inc. (AIG), est l'une des principales sociétés d'assurance internationales. Fondé en 1919, le groupe de sociétés membres d'AIG offre aujourd'hui une vaste gamme de services d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie, de produits de retraite et de produits financiers à nos clients dans plus de 80 pays et juridictions. Nous offrons divers produits et services conçus pour aider les entreprises et les particuliers à protéger leurs biens, à gérer leurs risques et à assurer la sécurité de leurs régimes de retraite. Les activités fondamentales d'AIG comprennent l'assurance commerciale, l'assurance consommateur et autres activités. L'assurance commerciale est composée de deux modules – l'assurance responsabilité civile et les produits financiers, ainsi que l'assurance des biens et les risques spéciaux. L'assurance consommateur est composée de quatre modules – les régimes de retraite individuels, les régimes de retraite collectifs, l'assurance vie et l'assurance des particuliers. Les actions ordinaires d'AIG sont négociées sur la bourse de New York et de Tokyo.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur AIG en consultant les sites suivants : [www.aig.com](http://www.aig.com) et [www.aig.com/strategyupdate](http://www.aig.com/strategyupdate) | YouTube : [www.youtube.com/aig](http://www.youtube.com/aig) | Twitter : @AIGinsurance | LinkedIn : [www.linkedin.com/company/aig](http://www.linkedin.com/company/aig).

AIG est le nom commercial utilisé dans le cadre des activités mondiales d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie et de régimes de retraite, ainsi que d'assurance de dommages de l'American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur autorisé des produits d'assurance commerciale et d'assurance consommateur au Canada. La présente protection pourrait ne pas être disponible dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie aux termes et aux conditions des polices en vigueur. Les produits et les services de nature autre que l'assurance pourraient être fournis par des tierces parties indépendantes. Le logo d'AIG et le nom AIG sont des marques de commerce déposées de l'American International Group, Inc., utilisées sous licence par La Compagnie d'assurance AIG du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur AIG Canada, visitez notre site Internet à l'adresse suivante : [www.aig.ca](http://www.aig.ca).